

2024

Rapport transition écologique Ville de Bayeux

Bilan des correspondants environnement

┌ Soucieuse de préserver la richesse de son patrimoine bâti et naturel, de continuer à embellir son cadre de vie mais aussi de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue, la Ville de Bayeux a formalisé son action dans sa charte de développement durable. Adoptée en mars 2021, celle-ci compte 10 engagements et 56 actions, conciliant préservation de l'environnement, développement économique et cohésion sociale.

Chaque année, les correspondants environnement, nommés au sein du conseil municipal, dressent le bilan des actions menées.

└

PROTÉGER NOTRE PLANÈTE

La transition écologique est l’enjeu majeur de notre époque.

Les effets du dérèglement climatique s’installent durablement sur notre territoire et dans nos vies. Les défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés sont nombreux et urgents, et il est essentiel de mettre en place une politique ambitieuse, globale, intégrée à toutes les politiques publiques et de prendre des mesures fortes et transversales pour les relever.

Depuis longtemps, à son échelle, en partenariat étroit et intelligent avec Bayeux Intercom et d’autres acteurs de ce changement, la Ville de Bayeux est engagée dans la transition écologique et le développement durable pour faire évoluer le territoire et accompagner ses habitants vers un nouveau modèle économique, social et environnemental.

Il s’agit de mettre en place un environnement plus viable, vivable, équitable et désirable pour tous, en renouvelant nos façons de consommer, de travailler, d’habiter ou encore de vivre-ensemble.

À Bayeux, la transversalité de cet objectif fait l’objet d’une veille permanente. Portée au plus haut niveau, sous la responsabilité du Premier adjoint, la transition écologique est en effet abordée et intégrée dans tous les projets de la ville, grâce aux « Correspondants Environnement » nommés au sein de chaque commission. Veilleurs et forces de proposition, ces 8 élus qui se réunissent une fois par mois apportent une garantie verte sur l’ensemble des actions de la municipalité.

Du développement de l’offre Vélo à la création d’un jardin pédagogique biologique en passant par l’extinction partielle de l’éclairage public ou encore la piétonisation du centre-ville... les réalisations sont nombreuses et tous les champs d’action concernés.

Bonne lecture,

Patrick Gomont, Maire de Bayeux,
Arnaud Tanquerel, 1^{er} Adjoint au Maire de Bayeux Vice-Président à Bayeux Intercom.

Sommaire

Transition énergétique et lutte contre le changement climatique P5

Raccordement et développement des réseaux de chaleur.....	
Aides à l'amélioration de l'habitat.....	
Lutte contre la précarité énergétique avec le CCAS.....	
Plan canicule et plan hivernal.....	
Définition de zones d'accélération des énergies renouvelables.....	
Modification des règles d'urbanisme pour permettre l'installation.....	
de dispositifs solaires dans le centre ancien	
Étude relative à l'identification et la caractérisation des îlots de chaleur et de fraîcheur urbains.....	

Développement des mobilités durables et actives P9

Piétonisation du centre-ville.....	
Développement des stationnements cyclables & aménagements cyclables	
Une heure de stationnement offerte pour les véhicules à faibles émissions.....	
Bornes de recharge électrique	
Mobilité solidaire au sein des espaces socio-culturels.....	
Accompagnement à la mobilité avec Mobylis	
Une journée dédiée au vélo et à la mobilité !	

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources P12

Ô Terre.....	
Gestion différenciée des espaces verts.....	
Hêtre pleureur, Arbre français de l'année.....	
Ma rue en fleurs	
Rétablissement de la continuité écologique de l'Aue.....	
Lutte contre les frelons asiatiques.....	
Désimperméabilisation et végétalisation de la ville.....	
Collecte et valorisation des mégots.....	
Installation de filets à macro-déchets.....	

Consommation et production durables P18

Un jardin permacole biologique pour alimenter les cantines et sensibiliser les élèves	
Installation de composteurs collectifs en pied d'immeuble.....	
Collecte et valorisation des sapins de Noël.....	
Sensibilisation des habitants à la consommation responsable.....	

Une collectivité écoresponsable et exemplaire P20

Déploiement de panneaux solaires sur le foncier de la Ville.....	
Rénovation du parc d'éclairage public.....	
Installation d'une cuve de récupération d'eau de 60 000 litres.....	
Élaboration d'un plan de déplacement administration.....	
Intégration de critères environnementaux dans les appels d'offres.....	
Numérique responsable.....	
Transition écologique des grands événements culturels.....	

Complémentarités et partenariats avec Bayeux Intercom P23

Complémentarités et partenariats avec Ter'Bessin P24

Les perspectives 2025 P25

LES 10 ENGAGEMENTS DE LA CHARTE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**Contrôler
et améliorer
la qualité de l'air**



**Favoriser
les comportements
citoyens dans
la consommation locale**



**Garantir la prise
en compte de la démarche
de développement
durable au sein
des projets de la Ville**



**Développer les
transports doux
et écologiques**



**Concilier
économie locale
et environnement**



**Sensibiliser
les Bayeusains
à la protection
de l'environnement**



**Maîtriser
les consommations
d'énergie et favoriser
l'utilisation des énergies
renouvelables**



**Concilier
urbanisme
et environnement**



**Préserver et valoriser
nos ressources
en eau**



**Poursuivre
l'optimisation
de la gestion
des déchets
ménagers**

Transition énergétique et lutte contre le changement climatique



Raccordement des réseaux de chaleur

La Ville de Bayeux était jusqu'en 2024 couverte par deux réseaux de chaleur alimentés au bois. Le réseau de Inolya alimentait 500 logements et le lycée Arcisse de Caumont, tandis que la chaufferie de la Ville de Bayeux alimentait 500 autres logements, le centre aquatique intercommunal Auréo et le complexe sportif Eindhoven.

Une étude a démontré l'intérêt et la faisabilité d'un raccordement des deux réseaux, en ne conservant qu'une seule chaufferie. **Les deux réseaux ont ainsi été interconnectés en 2024.** La chaufferie a par ailleurs été mise aux normes afin d'améliorer le filtrage des polluants atmosphériques. En 2025, **pour permettre à plus d'équipements et de logements de bénéficier de cette ressource renouvelable, le réseau sera étendu au secteur Vallée des Prés.** Seront ainsi desservis la salle Yvan Mainini, le manoir d'Aprigny, le centre des Finances publiques, la résidence autonomie Clemenceau, le groupe scolaire Louise Laurent, le futur Pôle Santé, le laboratoire Saint-Quentin, la résidence Le Clos des Pommiers, le futur Foyer des jeunes travailleurs, etc. Des études complémentaires seront également menées pour envisager une extension supplémentaire du réseau de chaleur. De plus, une pompe à chaleur et un échangeur thermique, permettant de récupérer la chaleur des fumées dégagées et d'augmenter la puissance de la chaufferie, seront mis en place.



Aides à l'amélioration de l'habitat

La Ville de Bayeux soutient Bayeux Intercom dans sa politique d'accompagnement à la rénovation énergétique des logements. Deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ont été mises en place en avril 2022 : l'une pour l'ensemble du territoire intercommunal et l'autre pour le renouvellement urbain de Bayeux et de Port-en-Bessin-Huppain. Elles permettent aux propriétaires de rénover, d'améliorer ou d'adapter leur logement jusqu'en avril 2027. Les champs d'intervention et d'accompagnement sont multiples : adaptation des logements à la perte d'autonomie pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite, réduction des consommations énergétiques et lutte contre l'habitat indigne et dégradé. Pour cela, Bayeux Intercom, les Villes de Bayeux et de Port-en-Bessin-Huppain et leurs partenaires offrent aux propriétaires privés la possibilité de bénéficier d'aides financières ainsi que d'un accompagnement technique, personnalisé et gratuit par le groupement CDHAT/Soliha, « Mon Accompagnateur Rénov' ». La Ville de Bayeux contribue au dispositif avec une enveloppe dédiée de 154 000 euros sur 5 ans.

En 2024, grâce à ces dispositifs et aux aides financières mobilisables, 70 familles ont obtenu un financement pour réhabiliter leur logement sur la ville de Bayeux, soit :

- plus de 3 364 038 € de travaux ;
- près de 2 444 520 € d'aides des collectivités et partenaires, soit en moyenne, 34 921 € de subvention par logement ;
- plus de 1 017 321 kWh épargnés annuellement, avec un gain énergétique moyen de 58 %.

La rénovation des logements constitue un enjeu majeur pour le centre-ville de Bayeux. Parce qu'il présente des caractéristiques uniques, celui-ci bénéficie d'un dispositif spécifique, l'OPAH-Renouvellement Urbain (RU).

En 2024, grâce à ces dispositifs et aux aides financières mobilisables, douze familles ont obtenu un financement pour réhabiliter leur logement dans le cadre du dispositif OPAH-RU, soit :

- plus de 548 095 € de travaux ;
- près de 364 268 € d'aides des collectivités et partenaires, soit en moyenne, 30 355 € de subvention par logement ;
- plus de 119 552 kWh épargnés annuellement, avec un gain énergétique moyen de 58 %.

Charte disponible
sur bayeux.fr
Rubrique
Bayeux pratique
> Environnement



Lutte contre la précarité énergétique avec le CCAS

Le CCAS de Bayeux est un acteur majeur de la solidarité communale, notamment par le **soutien aux familles dans leurs dépenses d'énergies**. Ainsi en 2024, près de 300 € d'aides exceptionnelles ont été versées à des familles qui n'arrivaient plus à régler leur facture d'énergie.

Dix usagers du CCAS ont profité d'une **visite d'un Eco Appart**, appartement écologique et économique. Son objectif est d'amener les visiteurs à prendre conscience que l'on peut agir favorablement sur notre environnement et notre santé, tout en faisant des économies. Cinq grands thèmes ont été abordés pour donner les clés d'un comportement adapté :

- **Écorénovation : se meubler et décorer sans polluer.**
- **Économies d'eau et d'énergie : toutes les astuces pour consommer moins !**
- **Santé : produits d'hygiène, d'entretien, meubles et accessoires... Éviter les produits toxiques qui s'y cachent.**
- **Alimentation : faire les bons choix pour manger sainement.**
- **Prévention des accidents domestiques : trucs et astuces pour éviter les accidents.**



Plan canicule et plan hivernal

Pour les personnes de plus de 65 ans ou souffrant d'un handicap et/ou fragilisées, la Ville de Bayeux propose une aide personnalisée :

- Du 1^{er} juin au 15 septembre, en cas de déclenchement des niveaux « Alerte Canicule » ou « Mobilisation maximale » prévus au plan canicule ;
- Du 1^{er} novembre au 31 mars, en cas de déclenchement des alertes « temps froid », « grand froid » ou « froid extrême ».

Dans ce cas, **le CCAS prend contact avec les personnes inscrites sur la liste pour s'assurer que tout va bien, rappeler les bonnes pratiques et proposer un passage des bénévoles de la Croix Rouge qui peuvent au besoin livrer du matériel, comme des packs d'eau.**

En 2024, 33 personnes étaient inscrites au registre de recensement des personnes les plus vulnérables.

Les personnes concernées peuvent s'inscrire à tout moment sur le registre de recensement des personnes les plus vulnérables en appelant au 02 31 51 60 73 ou en envoyant un mail à ccas@mairie-bayeux.fr. Des formulaires d'inscription sont également disponibles au CCAS de Bayeux, 40 rue du Docteur Michel.



Définition de zones d'accélération des énergies renouvelables

La loi APER (2023) demande aux communes de définir des **zones d'accélération des énergies renouvelables** (ZAE nR).

Ces zones d'accélération correspondent à des **zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables**. Ce ne sont pas des zones exclusives. Des projets peuvent donc être autorisés en dehors de ces zones mais ces derniers seront plus compliqués à réaliser, notamment avec la création, par le porteur de projet et à ses frais, d'un comité de projet lors de la phase de concertation.

La Ville de Bayeux a invité les habitants à s'exprimer sur la définition de ces zones en février et mars 2024, à travers la mise à disposition d'un registre de présentation avec cartographies des ZAE nR proposées et un espace permettant de collecter les observations. Compte tenu de cette concertation, ainsi que des objectifs visés au sein du PCAET du Bessin et de la configuration de la ville de Bayeux (contraintes environnementales, patrimoniales et potentiel réel de production d'énergies renouvelables) les zones d'accélération suivantes ont été retenues :

- **Bois énergie** : cette ZAE nR **étend en priorité le réseau de chaleur actuel vers le centre-ville et plus particulièrement l'hôpital** (potentiel théorique de 21 GWh). D'autres zones de potentiel sont identifiées à l'Ouest de la ville, pour des projets à plus long terme (11 GWh supplémentaires).
- **Solaire photovoltaïque sur ombrières** : cette ZAE nR vise en priorité **l'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings publics et privés de plus de 1 500 m²**, hors secteur sauvegardé du centre-ville. On recense un potentiel théorique de 11 GWh sur ces parkings. Tous les parkings des zones commerciales et zones d'activité sont également fléchés à moyen terme.
- **Solaire photovoltaïque et thermique sur les toitures des bâtiments publics de la Ville et des bâtiments tertiaires** : cette ZAE nR vise **l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques sur les toitures des bâtiments publics et des bâtiments tertiaires privés en zone d'activité** (Résistance, Bellefontaine, route de Caen) et en zone commerciale. On recense un potentiel photovoltaïque théorique de 31 GWh sur ces parkings dont 22 sur les seules zones d'activité.



Modification des règles d'urbanisme pour permettre l'installation de dispositifs solaires dans le centre ancien

Afin de favoriser **un développement encadré des dispositifs solaires au sein du centre ancien de Bayeux**, Bayeux Intercom a demandé en 2024 auprès du Préfet Du Calvados une modification du plan de sauvegarde et mise en valeur (PSMV) de la Ville.

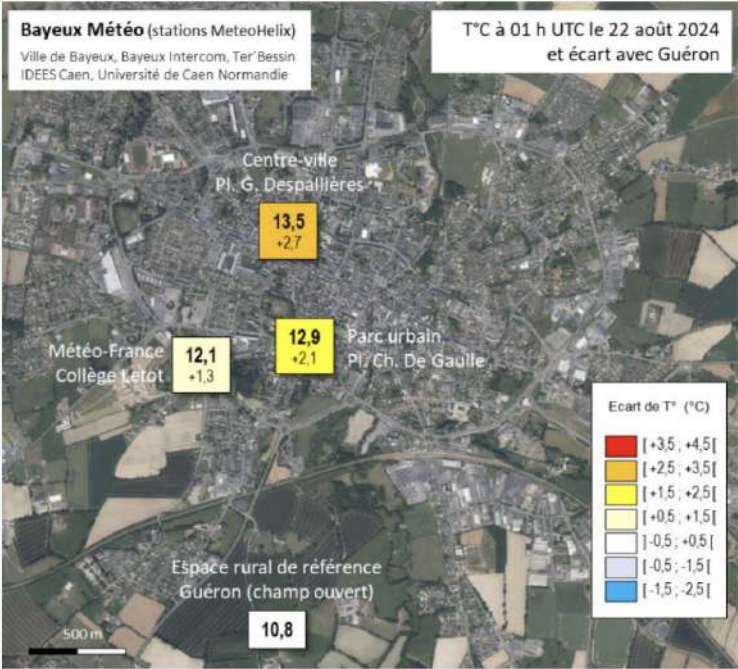
De nouvelles règles rentrent ainsi en vigueur au 1^{er} janvier 2025. Celles-ci permettent **l'installation de dispositifs solaires sur les toitures des édifices non protégés dans le PSMV et non visibles depuis l'espace public, sur les toitures des constructions neuves**, ainsi que sur les annexes, protégées ou non, non visibles depuis l'espace public. Un cahier de recommandation architecturale précise les modalités d'insertion des dispositifs en toiture, afin de favoriser une meilleure insertion paysagère.



Étude relative à l'identification et la caractérisation des îlots de chaleur et de fraîcheur urbains

Un îlot de chaleur urbain (ICU) est un secteur urbanisé où les températures sont plus élevées que dans les secteurs environnants. L'Université de Caen Normandie, la Ville de Bayeux, Bayeux Intercom, et Ter'Bessin se sont rapprochés en vue d'identifier, de qualifier et de caractériser les îlots de chaleur et de fraîcheur présents sur Bayeux. L'étude s'appuie notamment sur **l'installation de trois stations météorologiques** sur trois sites distincts aux profils volontairement éloignés : zone minéralisée du centre-ville de Bayeux (place Gauquelin Despallières), espace vert urbain de Bayeux (place de Gaulle), espace rural (parcelle agricole à Guéron). Les premières mesures **ont mis en évidence la présence du phénomène d'ICU sur la ville de Bayeux pouvant générer des écarts de 2 à 3°C en toute saison** entre les sites, avec une occurrence plus élevée en été. Par temps clair et calme, sous l'action du soleil, on observe de jour une accumulation de chaleur dans les matériaux urbains (bâtiments, revêtements) et sa lente restitution durant la nuit, occasionnant la formation d'un ICU.

Ce travail d'exploration et de recherche se prolongera en 2025 et 2026, et **permettra la mise en place d'actions d'adaptation aux changements climatiques** ainsi que des mesures de prévention appropriées.



Station météo installée
Place de Gaulle



Développement des mobilités durables et actives



Piétonisation du centre-ville

Dans le cadre du dispositif « Petites villes de demain », la Ville de Bayeux a dessiné un programme d'actions visant à **créer un quartier apaisé**, adapté à la forte fréquentation de ce secteur notamment en période estivale en soirée, et ainsi de répondre aux enjeux de mobilités douces et d'attractivité du centre-ville.

C'est dans ce cadre qu'ont été progressivement instaurées depuis 2020 des **mesures de piétonisation en centre-ville** à travers notamment l'installation de bornes rétractables.

- En 2024, la piétonisation a été optimisée à travers :
- La fin de la distinction entre les moyenne et haute saisons pour une meilleure lisibilité du dispositif rue Saint-Jean ;
 - Une signalétique complémentaire (panneaux lumineux, feux répéteurs, ...) aux abords des bornes pour renforcer la visibilité du dispositif ;
 - Des séances sur l'utilisation du dispositif (moyens d'accès, bornes, ...) proposées aux riverains.



Développement des stationnements & aménagements cyclables

Après la borne pour petites réparations, installée à proximité de la Maison des chauffeurs à l'entrée du **parking d'Ornano**, la Ville de Bayeux a mis en place en avril des **consignes pour les amateurs de vélo à assistance électrique** : aux abords du parking, neuf casiers permettent de recharger gratuitement les batteries de deux vélos à assistance électrique pour un total de 18 branchements.

Accessible 24h/24, ce nouvel aménagement s'adresse aux habitants comme aux touristes, qui peuvent également y déposer un sac dont ils ne souhaiteraient pas s'encombrer en ville.

De plus, sur un emplacement du parking bus, une **zone est désormais réservée aux véhicules transportant des cycles**.

Un **abri vélo** a également été installé **rue de la Résistance**.

Le **chemin de la Croix Thoy** a bénéficié d'aménagements pour passer en **double-sens cyclable** (sens unique pour les voitures et double-sens pour les vélos), et mettre le trottoir aux normes réglementaires et PMR.



Une heure de stationnement offerte pour les véhicules à faibles émissions

Dans une volonté d'inciter à des modes de déplacement à faibles émissions de CO2, **une heure quotidienne de stationnement est offerte aux propriétaires de véhicules électriques, hybrides rechargeables ou à hydrogène**. Pour en profiter, les conducteurs concernés doivent enregistrer auprès des services de police municipale la carte grise du véhicule portant une des mentions justifiant le classement de celui-ci dans une des catégories susmentionnées.

En 2024, 24 conducteurs ont profité de ce dispositif (abonnement annuel).



Borne de recharge électrique

La **couverture du territoire en infrastructures de recharge pour véhicules électriques** ouvertes au public est un sujet fondamental pour permettre une adoption massive des véhicules électriques. Dans le cadre de son schéma directeur des infrastructures de recharge, le SDEC Energie a **équipé cinq nouveaux sites à Bayeux en 2024** : place Saint-Patrice, parking d'Ornano, place aux Pommes, parking du Musée Mémorial de la Bataille de Normandie et parking de la Gare SNCF.

D'autres suivront en 2025 : place de la Lombarderie, parking de la rue Tardif et parking d'AURÉO.



Mobilité solidaire au sein des espaces socio-culturels

Mobil'Actifs, porté par l'association REVIVRE, et soutenu par le Département du Calvados, vient de s'implanter à Bayeux, au sein de l'espace socioculturel d'Argouges. Il propose, pour 3 euros par jour, un véhicule à la location. L'objectif ? **Faire en sorte que la mobilité ne soit pas un frein à la formation ou à la réinsertion dans l'emploi**. Un véhicule est mis à disposition sur le territoire de Bayeux Intercom. Il est disponible à la location (sur prescription d'un travailleur social) pour une durée d'un mois, renouvelable deux fois, pour les habitants de Bayeux Intercom dépourvus de moyens de locomotion, ayant des revenus limités et inscrits dans une démarche active de recherche d'emploi ou de formation. **En 2024, cinq personnes habitant Bayeux ont pu en bénéficier**.

Afin d'encourager à utiliser les transports collectifs et le vélo et lever les freins à la mobilité, l'espace Argouges a également organisé :

- **une sortie famille en train** jusqu'à Caen (quatre familles ont participé) ;
- **une sortie vélo en mai 2024** (environ 30 personnes ont participé) ;
- **plusieurs sorties vélo pour les adultes** qui fréquentent l'Espace Argouges ;



Accompagnement à la mobilité avec Mobyliis

Mobyliis est une plateforme de mobilité située à Vire. C'est un guichet unique destiné à répondre à toutes les questions de mobilité inclusive, proposant des solutions afin de lever les freins liés aux difficultés de mobilité géographique.

L'association a déployé plusieurs projets sur le Calvados et le Bessin financés par le Département, à savoir, sur Bayeux en 2024 :

- **21 accompagnements mobilité** : il s'agit de rendez-vous individuels pour mener un diagnostic mobilité avec les personnes. Chaque participant bénéficie d'un premier rendez-vous d'accueil, puis d'un suivi et enfin d'un entretien bilan. Ces rendez-vous individuels sont complétés par des ateliers collectifs, en général par groupe de six personnes ;
- **11 personnes formées au Permis B via l'auto-école sociale** (parcours code & conduite). La Ville de Bayeux met gratuitement à la disposition de Mobyliis ses salles pour la réalisation de ces projets.

La Ville de Bayeux met gratuitement à la disposition de Mobyliis ses salles pour la réalisation de ces projets.



Une journée dédiée au vélo et à la mobilité !

Chaque année, le comité de jumelage Bayeux-Eindhoven organise une course cycliste dans le cadre de l'anniversaire de la libération de la ville jumelle hollandaise. Organisé à l'aube de la **semaine européenne de la mobilité** en collaboration avec Bayeux Intercom, ce rendez-vous a permis d'offrir, en complément de la course :

- Un **village vélo** au parking du Musée Mémorial de la Bataille de Normandie à Bayeux, ouvert toute la journée avec notamment : présentation du schéma cyclable, démonstration de vélos sportifs et urbains, animation vélo simulateur, piste routière (avec ronds-points, feux...) pour apprendre à rouler à vélo, démonstration de vélo à assistance électrique, ateliers de réparation et marquage vélo par l'association Dérailleurs, etc.
- **Deux boucles de 33 km et 46 km pour relier le village vélo de Bayeux jusqu'au littoral**. Les itinéraires étaient jalonnés et des cartes et tracés GPX fournis au départ du village. Avant leur départ, les intéressés pouvaient récupérer un bracelet leur permettant de bénéficier gratuitement d'une visite guidée de Port-en-Bessin-Huppain et de la batterie de Longues-sur-Mer ainsi que d'une entrée gratuite au Musée Mémorial de la Bataille de Normandie à Bayeux et au Musée du Débarquement à Arromanches.

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources



Ô Terre

Du 20 mars au 20 avril, Bayeux a célébré la planète Terre ! Après « Ô Jazz » et « Ô Monde », elle a choisi de thématiser son rendez-vous printanier autour d'un élément essentiel et fédérateur, au carrefour de nombreux enjeux actuels. L'événement Ô Terre, pensé en **réponse à la prise de conscience croissante des défis liés au changement climatique et à la perte de biodiversité**, a été créé par le service action culturelle de la Ville de Bayeux, en collaboration avec les correspondants Environnement de la municipalité, les services municipaux, de nombreux artistes et associations, pour une prise de conscience et une mobilisation collective.

Ainsi diverses initiatives et nombre d'acteurs locaux ont été mis à l'honneur lors de **conférences, spectacles, projections, ateliers, balades, visites guidées, ateliers participatifs, échanges...**

Le banquet végétarien a notamment constitué un temps fort dans la programmation.



Gestion différenciée des espaces verts

La Ville de Bayeux a volontairement adopté depuis plusieurs années et en amont de la réglementation une **politique de préservation de la biodiversité et de gestion différenciée des espaces verts** : arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, transformation en gazon de certains espaces, végétalisation des pieds de murs et d'arbres, mise en place de paillage pour éviter le désherbage, et développement de la flore spontanée dans certaines zones de la ville.

Différentes conventions avec des agriculteurs permettent que les terres agricoles de la Ville soient exploitées pour du fauchage ou du pâturage. Cela permet à la fois la présence d'animaux en ville mais aussi le maintien de terres agricoles en zone urbaine. Ainsi **seize moutons d'Ouessant occupent une partie de l'année le terrain municipal de la coulée verte, au cœur du quartier Argouges**. Un espace devenu ainsi éco-pâturage avec des animaux qui participent de manière naturelle à l'entretien de la zone tout en animant la vie locale.



Hêtre pleureur, Arbre français de l'année

Inscrit à l'inventaire des monuments historiques, le jardin botanique de Bayeux est l'un des plus beaux parcs paysagers du XIX^e siècle en Normandie. Créé en 1859, ouvert en 1864, ce jardin public de 2,6 hectares est l'œuvre des frères Bühler, créateurs du Parc de la Tête d'Or à Lyon et du Thabor à Rennes.

L'élément le plus spectaculaire de ce jardin est un **hêtre pleureur**, classé monument naturel depuis 1932 et labellisé « arbre remarquable de France » depuis 2000.

Véritable trésor végétal préservé par des générations de Bayeusains, le hêtre pleureur représentait la Normandie au concours 2023 de l'**Arbre de l'année**, et a totalisé 8 051 votes, décrochant ainsi le **prix du public**. Organisé par le magazine Terre Sauvage et l'Office national des forêts (ONF) depuis 2011, ce concours récompense des arbres de France présentés par des personnes ou des groupes et sélectionnés pour leurs caractéristiques naturalistes, esthétiques, historiques mais aussi pour le lien qui unit les habitants à l'arbre.

Une belle récompense pour ce spécimen hors du commun, qui a ensuite décroché la **deuxième place du podium lors du concours européen** (European Tree of the Year) en mars 2024.



Opération « Rues en fleurs »

L'opération « Ma rue en fleurs » permet aux habitants volontaires de fleurir leur rue en végétalisant leurs pieds de mur.

Une charte de la végétalisation, indiquant les normes à respecter et les bonnes pratiques, a été rédigée : maintien d'un trottoir suffisamment large pour ne pas nuire à son accessibilité, utilisation de graines fournies par la Ville, arrosage et entretien des plantations sans utiliser de désherbant... Les volontaires peuvent télécharger la charte sur le site internet de la Ville, la signer et la retourner auprès de l'accueil population de la mairie afin que les services étudient la demande.

En 2024, **15 chartes** ont été signées soit **25 depuis le lancement de l'opération**. Ces 25 adresses ont été débitumées pour être plantées par la Ville ou les habitants.



Rétablissement de la continuité écologique de l'Aure

La force hydraulique de la rivière l'Aure a été exploitée de tout temps. Les moulins et vannages qui permettaient cette exploitation ne sont plus nécessaires et sont aujourd'hui un obstacle à la migration piscicole.

Ainsi en 2023, un chantier sur 8 de ces ouvrages a débuté pour **redonner à l'Aure un écoulement plus naturel et plus écologique**, mais aussi pour lutter contre les inondations, remettre en sécurité les ouvrages, réduire les odeurs, etc.

AMÉNAGEMENT ET RÉHABILITATION DES OUVRAGES DE L'AURE : DES OBJECTIFS MULTIPLES

6
objectifs

1 ENVIRONNEMENT

Restaurer le fonctionnement naturel de l'Aure
(ses remous, ses écoulements, son oxygénation...) pour restaurer son fonctionnement écologique (migration des espèces, diversification des habitats...)

2 LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Automatiser les ouvrages
(actuellement gérés manuellement) afin d'améliorer la réactivité en cas de risques d'inondations.

3 SÉCURITÉ

Remettre les ouvrages en état
pour garantir la sécurité des agents lors de leurs interventions sur site.

4 PATRIMOINE

Conserver l'attrait touristique
notamment des moulins Coisel et Croqueviel, en garantissant leur fonctionnement.

5 CONFORT

Réduire les odeurs intempestives
conforter les berges et créer des plages vertes pour limiter les dépôts de vase

6 ÉTUDES

Mieux comprendre le comportement de l'Aure
grâce à l'automatisation qui permettra de suivre le niveau de la rivière, notamment en périodes de fortes pluies ou sécheresse (fréquence, débit, durée...).

EN CHIFFRES

- 1.6 KM DE RIVIÈRE
- 6-7 MOIS DE TRAVAUX (MAI > NOVEMBRE 2023)
- COÛT DE L'OPÉRATION : 2 MILLIONS D'EUROS HT ÉTUDES ET TRAVAUX

Chacun des 8 ouvrages aura bénéficié d'un aménagement spécifique : **création d'un dispositif anti-embâcles, création de plages vertes, mise en place de rampe à anguilles, mise en place d'une rampe en enrochements, curage, renaturation, etc.** Le cout total de cette opération d'envergure (études et travaux) est estimé à **2 millions d'euros hors taxe**, pris en charge par la Ville de Bayeux, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Région Normandie.

Le débit de la rivière ne permettant pas de finaliser les travaux dans les délais initialement prévus, le chantier a été stoppé à l'automne 2023, avant d'être **finalisé en 2024**. Les vannages des Tanneurs, de l'hôpital et le Moulin Coisel ont donc été réceptionnés en septembre.



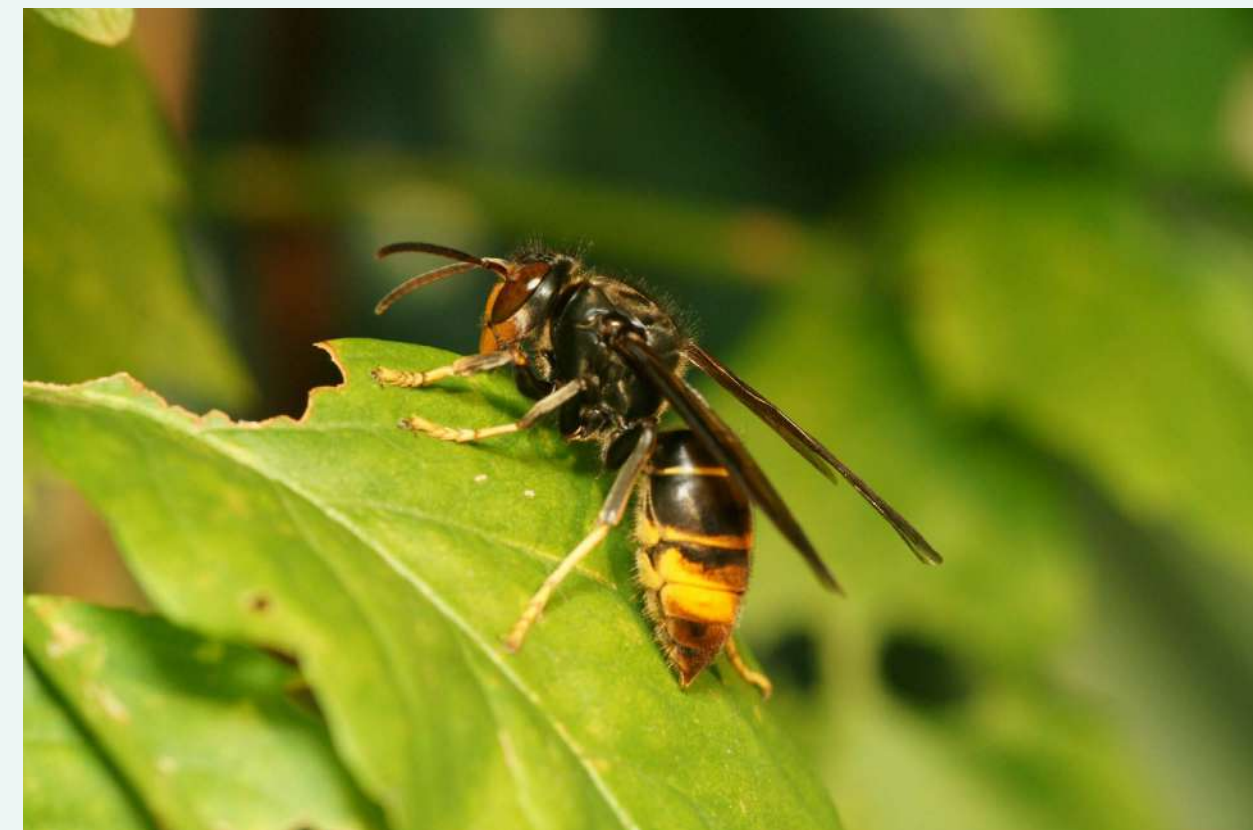
Lutte contre les frelons asiatiques

Les frelons asiatiques (*Vespa velutina*) sont présents dans le département du Calvados depuis 2011. Ils sont responsables de fortes nuisances tant sur l'apiculture et la biodiversité que sur la santé humaine et la sécurité publique, surtout durant l'été et l'automne.

Dans le but de limiter ces nuisances, un **plan de lutte collective contre le frelon asiatique** a été proposé à l'échelle du Calvados. La FREDON est chargée d'animer et de coordonner la surveillance, la prévention et le plan de lutte collective contre les frelons asiatiques sur le département du Calvados.

Les nids doivent être signalés à la mairie qui se charge de solliciter la FREDON afin qu'elle missionne un professionnel pour la destruction. L'intervention est prise en charge à hauteur de 30 % par la Ville et 30 % par le Département du Calvados, dans la limite de 110 €. Le reste étant à la charge du propriétaire de l'emplacement du nid.

En 2024 à Bayeux, neuf nids embryonnaires et 40 nids secondaires ont été éliminés, dont 7 sur le domaine public et le reste chez des particuliers.





Désimperméabilisation et végétalisation de la ville

La **Ville de Bayeux** poursuit en 2024 des travaux de désimperméabilisation et de renaturation des sols. Outre l'amélioration du cadre de vie, ces interventions permettent de favoriser le cycle de l'eau en réduisant le ruissellement, favorisent la biodiversité et contribuent à réduire le phénomène d'îlots de chaleur.



Végétalisation des cimetières

Les services poursuivent l'**engazonnement des deux cimetières communaux**, dont environ **2 000 m²** au cimetière de l'Ouest. Trois nouvelles sections passent ainsi d'un revêtement minéral (graviers) à une couverture végétale. Une herbe dense, plus résistante à la sécheresse, tapisse désormais allées et intertombes. Une réintroduction de la nature et la création d'îlots de fraîcheur pour compenser les îlots de chaleur que représentent les tombes.

À cela s'ajoute la **plantation de 174 nouveaux arbustes** (principalement sauges et lavandes) et de plantes grimpantes au cimetière Saint-Exupère.



Plantation d'arbres et végétalisation

Entre 2013 et 2024, **1 119 arbres ont été plantés** pour 561 arbres abattus (dont 90 lors de la tempête Ciaran), soit un bénéfice de **442 arbres supplémentaires**.

Aux quatre coins de la ville, des plantes et arbustes ont également été plantés en 2024 dans les divers massifs. **24 500 plantes annuelles ou bisannuelles** ont été produites en 2024 par l'équipe de production horticole de la Ville (aux serres municipales) à partir de semences et de mini-mottes et ont permis de fleurir la Ville tout au long de l'année. Le service récupère au maximum les végétaux pour les réintroduire les années suivantes dans les massifs floraux, jardinières ou pots, ou lors des travaux pour les transplanter dans d'autres – ou futurs – aménagements paysagers.

La Ville a acquis fin 2024 **650 arbres sous forme de jeunes plants** en provenance d'une commande groupée proposée par Ter'Bessin et ouverte à tous, pour des plantations prévues courant 2025. Enfin divers sites de la ville profitent progressivement de la désimperméabilisation : **engazonnement du chemin de la Croix de Thoy** suite à des travaux d'assainissement, **plantations sur le terre-plein central du Bypass** rue Sadi Carnot (avec plantation linéaire de bulbes).



Collecte et valorisation des mégots

500 : c'est le nombre de litres d'eau pollués par un seul mégot. Ce même mégot contient des milliers de composants toxiques et chimiques qui se déversent dans la nature. Un mégot ne disparaît jamais : il se décompose en micro plastiques.

Afin de lutter contre ces pratiques et mieux collecter et valoriser les mégots, la Ville de Bayeux a contractualisé en 2024 avec ALCOME, éco-organisme agréé par l'Etat en charge de la responsabilité élargie des producteurs des produits de tabac. Cette contractualisation permet notamment à la Ville de Bayeux de bénéficier d'une subvention annuelle de 1,58 € par an et par habitant.

En échange de cet accompagnement, **la Ville de Bayeux s'engage à développer le nombre de cendriers de rue et inciter les fumeurs à un jet de mégot plus responsable.**

En 2024, la Ville a :

- Réalisé un diagnostic **des « hotspots » de mégots**, c'est-à-dire les lieux où sont concentrés les mégots dans les espaces publics ouverts ;
- **Distribué des cendriers de poche** durant les grands événements ;
- **Installé des paniers anti-mégots** sur trois avaloirs d'eaux pluviales ;
- Contractualisé avec une entreprise qui trie les mégots collectés, composte les matières biodégradables (papier, cendres, tabac), **traite et broie les filtres pour leur donner une seconde vie** ;
- Mené une campagne « **À Bayeux on est mégot-responsable** » sur les panneaux d'affichage et magazine municipal.

En 2025, des cendriers de rue seront installés dans le centre-ville et aux abords des trois lycées, et des futs seront distribués aux commerçants qui souhaitent valoriser les mégots de leurs clients.



Installation de filets à macro-déchets

Sur les bords de l'Aure, dans le parc de la Grenouillère, des **filets à macro-déchets** (gigantesques filets destinés à récupérer les déchets charriés par les eaux pluviales) **ont été installés sur deux rejets pluviaux**.

Le but de ces ouvrages est de retenir la pollution afin qu'elle n'atteigne pas la rivière.

Installés à l'automne 2023, ces filets ont été relevés pour la première fois en avril et novembre 2024. Pris dans les mailles : divers déchets plastiques, des papiers, du métal et des matières organiques. Environ **200 kg de déchets ont été récoltés à chaque relevé**.

Consommation et production durables



Un jardin permacole biologique pour alimenter les cantines et sensibiliser les élèves

Créé en 2021 sur une parcelle municipale, le jardin permacole alimente en partie la cuisine centrale qui prépare le repas des écoles de Bayeux Intercom et de l'accueil de loisirs de Bayeux. **Les légumes poussent dans le respect des règles de l'agriculture biologique et des principes de la permaculture.**

Afin d'encadrer techniquement ce projet, une convention de partenariat d'un an a été renouvelée en mai 2024 entre la Ville de Bayeux, Bayeux Intercom, et l'association « L'Arbre, tiers lieu agri-culturel » afin de bénéficier :

- d'un accompagnement technique à la plantation : organisation des chantiers agricoles, suivi et récoltes des cultures, formation d'agents de la Ville à la pratique de la permaculture,
- et d'un accompagnement pédagogique auprès des enfants.

Ainsi entre avril et octobre 2024, 439 élèves d'élémentaire et de maternelle (soit 9 écoles et 20 classes) de Bayeux Intercom ont été accueillis au verger pour semer, planter, arroser, récolter des légumes mais aussi suivre des ateliers sur la biodiversité, l'alimentation ou le jardinage.



Installation de composteurs collectifs en pied d'immeuble

Le compostage est une solution simple à mettre en œuvre, efficace, peu coûteuse et peu émettrice en CO2. Au 31 décembre 2024, **plus de 50 % des habitants de Bayeux disposent d'une solution de tri à la source pour leurs déchets alimentaires de proximité**, grâce notamment au développement ces dernières années du compostage partagé dans les quartiers et en pied d'immeuble.

On recense ainsi :

- 21 composteurs en pied d'immeuble, dont 9 supplémentaires en 2024 ;
- 21 composteurs de quartier, dont 19 supplémentaires en 2024 ;
- 22 composteurs en établissement, dont 7 supplémentaires en 2024 ;
- 1 368 foyers équipés d'un composteur domestique, dont 207 en 2024.

En juin, la Ville de Bayeux a renouvelé pour une durée illimitée sa convention avec le SEROC, dans laquelle **elle s'engage à alimenter les composteurs de 30 sites en matière sèche** au minimum trois fois par an.



Collecte et valorisation des sapins de Noël

Pour la quatrième année consécutive, **près de 40 m³ de copeaux de sapin** – obtenus après broyage des arbres déposés dans les enclos dédiés – **ont été distribués en janvier aux habitants avec l'appui de l'association des jardins familiaux de Bellefontaine**. Une partie du broyat a également trouvé sa place sur le sol du jardin permacole de Bayeux et des jardins familiaux.

Les aiguilles et la sciure de sapin peuvent permettre d'éloigner les gastéropodes (limaces, escargots...), protéger les plantes du froid, limiter l'évaporation de l'eau, favoriser le développement des micro-organismes souterrains qui améliorent la vie du sol, et prévenir l'apparition des herbes libres.



Sensibilisation des habitants à la consommation responsable

Le **collectif Jardin de Saint-Jean** (11 personnes) **s'est réuni 46 fois en 2024**, a recréé une serre et a réalisé 21 récoltes de légumes ensuite partagés au sein du collectif. Les composteurs collectifs gérés par le collectif et les habitants du quartier ont permis d'amender le jardin, et l'arrosage du jardin a intégralement été réalisé grâce aux collecteurs d'eau de pluie. L'espace socio-culturel a couplé ces ateliers de jardinage à des temps de sensibilisation auprès des enfants sur le goût et l'intérêt du compostage et sur la sensibilisation de tous au bien-manger : repas partagés, travail sur l'équilibre alimentaire, achat et information sur produits de saison en circuit court...

L'**Espace Saint-Jean** héberge un samedi par mois **les ateliers du Répare Café de Bayeux**. Cette association aide les particuliers à réparer les petits appareils électroménagers ou encore à redonner une seconde vie aux vêtements fatigués. En 2024, dix ateliers ont été accueillis : 285 objets ont été présentés et 55 % ont pu être réparés. Grâce aux 23 bénévoles investis, 259 personnes ont pu être aidées.

L'**Espace Argouges**, en partenariat avec le SEROC, accueille un **composteur collectif** depuis octobre 2023. Trois bacs de maturation ont été posés en 2024, et une récolte de compost a eu lieu en novembre, et distribuée aux utilisateurs du quartier.

Une collectivité écoresponsable et exemplaire



Déploiement de panneaux solaires sur le foncier de la Ville

La Ville de Bayeux a étudié le potentiel de **production d'électricité photovoltaïque** sur ses bâtiments et équipements, et les **ateliers techniques municipaux** sont apparus comme le site privilégié pour un tel projet.

Une étude opérationnelle a été engagée en 2024 pour la démolition/reconstruction des préaux, avec installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture : le site pourrait recevoir environ 800 m² de panneaux, pour une production de 174 Mwh/an. Le projet vise une **autoconsommation collective** (répartition de la production entre plusieurs sites proches physiquement) à l'échelle des bâtiments de la Ville de Bayeux. Ainsi les panneaux alimenteraient, en plus du centre technique municipal, le Musée Mémorial de la Bataille de Normandie et le Musée d'art et d'histoire Baron Gérard.



Rénovation du parc d'éclairage public

Source importante de réduction des consommations énergétiques, la rénovation de l'éclairage public est une priorité depuis plusieurs années de la Ville de Bayeux, qui remplace progressivement les luminaires vétustes par du matériel LED avec l'appui du SDEC Energie. En 2024, **33 luminaires énergivores ont été remplacés par des réverbères LED**.

Ce changement de matériel, l'effacement de réseaux et la dépose de certains équipements ont permis d'**économiser 6 280kwh en 2024**.



Installation d'une cuve de récupération d'eau de 60 000 litres

Afin d'allier écologie et économies, une **citerne de 60 000 litres a été installée en mai sous le centre technique municipal** de Bayeux.

Raccordée aux toitures d'un des ateliers – 1 200 m² de couverture – elle se remplit petit à petit d'eau de pluie. Les agents des services nettoyage et espaces verts peuvent désormais puiser dans ce récupérateur géant pour leurs différentes missions : **arrosage des plantes et nettoyage des rues** notamment.



Élaboration d'un plan de déplacement administration

Adopté en 2023, le plan de déplacements administration (PDA) de la Ville de Bayeux a pour objectif de **mieux connaître, d'optimiser, de rationaliser et de mutualiser les déplacements domicile-travail et professionnels des agents**. Cette démarche vient ainsi diminuer l'impact écologique des collectivités concernées tout en améliorant la qualité de vie au travail des agents et en limitant le coût des déplacements.

En septembre, un temps convivial sur les mobilités actives a été proposé aux agents dans le cadre de la semaine européenne des mobilités. 26 agents ont pu bénéficier d'un temps d'échange et d'un **atelier pratique sur le vélo** (sécurité, maniabilité, panneaux, réglages etc.) suivi d'une **balade piétonne ou cyclo** pour découvrir les aménagements du territoire.

Plusieurs autres actions ont été menées en 2024 :

- L'écriture d'un règlement intérieur de bon usage des véhicules de service pour favoriser le partage des véhicules ;
- Un quiz sur l'éco-conduite (56 participants) ;
- Quatre flashes info destinés aux agents sur des actualités liées à la mobilité ;
- L'achat d'un vélo à assistance électrique de service (etc.).



Intégration de critères environnementaux dans les appels d'offres

L'ensemble des achats de Bayeux Intercom supérieurs à 40 000 euros HT doivent faire l'objet de marchés publics et respecter des formalités de publicité et de mise en concurrence. Les marchés publics sont attribués dans le respect de trois principes fondamentaux : égalité de traitement des candidats, liberté d'accès à la commande publique et transparence des procédures. Ces achats représentent donc autant de leviers potentiels permettant de **moduler les pratiques des opérateurs économiques afin de les orienter vers des pratiques plus durables**.

Ces critères peuvent concerner la gestion des déchets de l'entreprise pour l'exécution du marché (emballage écologique, traitement des déchets...) mais également plus globalement sa démarche en matière de développement durable dans le cadre de l'exécution du marché : logistique, regroupement de livraison, ou encore des clauses d'insertion sociale.

À titre d'exemple, la Ville de Bayeux a **sollicité 105 heures d'insertion en 2024 dans le cadre de ses marchés**, et un marché d'entretien des espaces verts et des bâtiments a été passé sous la forme d'un marché réservé, c'est-à-dire réservé aux structures d'insertion par l'activité économique ou structures employant des personnes handicapées.



Numérique responsable

Les usages numériques font partie intégrante du quotidien de la collectivité, et participe à l'amélioration du service rendu aux usagers. Ceux-ci représentent cependant une part croissante des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Pour limiter l'impact du système d'information de Bayeux Intercom sur l'environnement, plusieurs actions ont été déployées :

- **extinction automatique des postes informatiques en soirée,**
- **réutilisation des postes informatiques dans les écoles et pour le télétravail des agents,**
- **recyclage du matériel informatique hors d'usage,**
- **mutualisation des copieurs entre les services,**
- **achat de matériel labellisé** *Energy Star, EPEAT Gold, TCO Certified*, qui prennent en compte l'impact environnemental des produits électroniques tout au long de leur cycle de vie,
- **diminution du refroidissement de la salle serveur** (augmentation de 2°C de la température),
- **programmation automatique de la suppression des mails** lors du dépassement des quotas individuels des agents,
- **envoi mensuel d'un bilan des consommations des copieurs des écoles** pour inciter à la diminution des copies.



Transition écologique des grands événements culturels

Depuis plusieurs années, le service Action culturelle régule le nombre d'impression de ses outils de communication. Un état des lieux est réalisé à l'issue de chaque événement afin d'ajuster le nombre de tirage papier. Pour les Médiévales de Bayeux, une **diminution des impressions de programmes** a été réalisée au profit de la diffusion d'un QR code.

Afin de favoriser une meilleure gestion des déchets lors des grands événements, une signalétique spécifique élaborée par le SEROC a été utilisée en 2024. Des **double collecteurs, bioseaux, seaux à mégot** et une colonne de verre étaient à disposition. Un **rappel des règles de tri** a été effectué auprès de toutes les tavernes associatives en amont des événements. Une sensibilisation auprès du grand public a également été réalisée avec la **distribution de cendriers de poche** et la mise en place de **fontaines à eau** pour inciter à l'utilisation de gourdes réutilisables et limiter l'usage des bouteilles en plastique.

L'un des leviers les plus importants pour la transition écologique du secteur culturel concerne la mobilité des publics. Le service Action culturelle propose donc des alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle lors de ces temps forts en mettant à disposition du public une **plateforme de mise en lien pour faire du covoiturage**, ou encore, en proposant des **parkings vélos temporaires** sur les sites des événements, en renfort des parkings existants.

Complémentarités et partenariats avec Bayeux Intercom

La communauté de communes de Bayeux Intercom regroupe 36 communes dont la Ville de Bayeux et compte plus de 30 000 habitants. Bayeux Intercom mène un programme d'actions en faveur de la transition écologique, déclinaison du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Bessin.

Comme indiqué tout au long de ce rapport, plusieurs actions en faveur de la transition écologique sont portées à la fois par la Ville de Bayeux et Bayeux Intercom.

Cette dernière déploie également d'autres actions à l'échelle de l'ensemble du territoire intercommunal, et notamment en 2024 :

- En faveur de la **transition énergétique** : sensibilisation des scolaires avec les ateliers Watty à l'école, organisation de permanences France Rénov (guichet public de la rénovation énergétique), accompagnement de porteurs de projet solaire avec Soleil 14
- En faveur des **mobilités durables et actives** : réalisation d'un diagnostic des mobilités, gestion du réseau Bybus, élaboration d'un schéma cyclable intercommunal, développement du *savoir rouler à vélo à l'école*, location de vélos à assistance électrique Bycycle...
- En faveur de la **préservation de la biodiversité** : programme eau & agriculture pour maintenir la qualité de l'eau sur le long terme, réhabilitation des réseaux d'eau et assainissement, aide intercommunale à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie...
- En faveur de la **consommation et la production durables** : alimentation durable dans les cantines, accompagnement des acteurs économiques engagés dans la transition, lancement d'une démarche économie circulaire...

Le détail des actions portées par la communauté des communes en faveur de la transition écologique vous est présenté dans le rapport transition écologique 2024 de Bayeux Intercom.

Complémentarités et partenariats avec Ter'Bessin

Ter'Bessin est un syndicat mixte d'aménagement durable du territoire créé en 2003. Il regroupe les trois intercommunalités du Bessin et exerce pour leur compte trois compétences majeures transférées (SCOT, PCAET et GEMAPI), ainsi que différentes dynamiques mutualisées à l'échelle du territoire comme le portage d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme et le pilotage d'un tiers des actions du PCAET du Bessin, et notamment en 2024 :

- **Agriculture, bois et sols** : opération collective de plantation de haies pour les agriculteurs (7,6 km de haies plantées), commande groupée d'arbres et d'arbustes (8 230 plants commandés pour 92 bénéficiaires), trois événements pour sensibiliser sur l'entretien des haies et le chauffage au bois.
- **Qualité de l'air intérieur** : partenariat avec ATMO Normandie avec notamment une sensibilisation à la qualité de l'air intérieur dans les écoles.
- **Programme alimentaire territorial (PAT)** : venue d'un « Fish truck », camion de cuisine itinérant proposant des démonstrations de cuisine sur les marchés avec des poissons pêchés sur nos côtes et repas « poisson local » dans les écoles du Bessin.
- **Mix énergétique** : animation relative à la méthanisation avec quatre événements à destination des élus, industriels, agriculteurs et agents de collectivités, et une matinée d'ateliers pragmatiques sur les solutions d'efficacité énergétique et de production solaire photovoltaïque.

Les perspectives 2025

Désimperméabilisation du plateau d'Argouges, du site de Bellevue, du parking Robert Wace et du parterre triangle situé à l'angle de la rue Général de Dais et de la place De Gaulle

Plantations sur le boulevard Fabian Ware et le long de la RD613 (haie bocagère)

Végétalisation du cimetière de l'Ouest

Accueil d'un appartement témoin au CCAS pour sensibiliser aux économies d'énergie

Rédaction d'une charte écologique commune à l'Action culturelle et aux 7 Lieux

Rénovation du site Charlemagne Jean-Delamare, rue de Bellevue

Étude sur le potentiel en énergies renouvelables du patrimoine de la Ville de Bayeux

+ Prolongation des actions initiées en 2024

Installation de carrés potagers dans les lotissements et d'un espace pour des plantes Vallée des Prés

Réalisation d'aménagements cyclables

Utilisation d'un outil de Simulation d'Empreinte Environnementale pour les spectacles de l'Action culturelle

Acquisition par le CCAS d'un vélo triporteur social, pour aller vers les habitants et proposer un service public « hors les murs »

Transformation du parking d'Ornano



BAYEUX

| bayeux.fr

